

**Cours : Acquisition et apprentissage**

**Acquisition**

L'enseignant qui cherche à atteindre son objectif se tourne vers la psychologie et ses recherches pour avoir des réponses à ses interrogations.

L'enseignement, pour être efficace, doit avoir recours à des techniques de guidage et de résolution de problèmes, rendant l'apprenant plus autonome. Pour la problématique du domaine, les notions fondamentales suivantes sont retenues :

- L'inné et l'acquis

L'homme naît avec des dispositions qui lui permettent de comprendre et de parler une langue, à la naissance, l'enfant a la possibilité d'apprendre toute langue. L'environnement linguistique et social est incontestable.

Pour un enfant, l'acquisition d'une deuxième langue ressemble à l'acquisition de la langue maternelle. Quand on apprend une langue étant adulte, on perd la facilité d'acquisition, mais on développe des stratégies : connaissance des phénomènes linguistiques, conceptualisation.....

- Le rôle de la mémoire dans le processus d'acquisition

L'apprentissage ne peut se faire sans un travail de la mémoire. Le système cognitif est muni d'une mémoire qui permet à l'organisme de réagir différemment à des événements semblables. Les différents types de mémoire :

- mémoire à court terme : système qui permet de conserver l'information pendant un laps de temps court (l'acquisition du sens d'un mot, mais qu'on oublie par la suite, ...),

- mémoire à long terme : système qui permet de conserver les informations le plus longtemps (l'acquisition de règles grammaticales, ...),

- mémoire procédurale qui concerne les apprentissages et les procédures (le savoir-faire), exemple : « *comment se présenter, rédiger une lettre administrative, ....* »,

- mémoire lexicale qui stocke la forme phonétique et orthographique d'un mot.

- La spécificité du langage

Beaucoup d'expériences ont été menées pour apprendre à l'animal à parler (Vicki, le chimpanzé), mais toutes les expériences ont échoué, donc le langage est une spécificité humaine.

### **Les théories d'apprentissage**

Les théories mécanistes : le behaviorisme

Le behaviorisme, associé à Skinner, a eu une grande influence en psychologie dans les années 20. La démarche consiste à observer des faits notamment l'étude des pratiques d'enseignement. L'acquisition du langage se fait par un processus d'imitation et de renforcement : « *stimulus-réponse-renforcement* »,

l'approche a fait apparaître les *exercices structuraux* dans l'élaboration de programmes divisés en étapes et en fonction d'objectifs d'apprentissage très précis selon une progression qui va du plus simple au plus complexe. En classe,

les élèves automatisent une situation-type par répétition. L'apprentissage est envisagé comme une situation optimale pour la production de réponses automatisées, exemple, « il faut que » entraîne le subjonctif, la répétition de ce processus crée un renforcement. L'appropriation d'un élément linguistique permet de le réintroduire sans effort.

Mais cette théorie a montré ses limites du fait qu'elle ne prenait pas en compte l'aspect novateur des productions langagières et que l'apprentissage est réduit à l'imitation.

### **Les théories interactionnistes**

Elles se développent dans les années 70 et 80 avec les travaux de J. Piaget (le constructivisme) et de L. Vygotsky (le socioconstructivisme). La théorie piagétienne montre la relation entre le développement cognitif de l'enfant et le développement langagier. Pour Piaget, le langage de l'enfant n'est ni inné, ni acquis mais résulte de l'interaction entre le développement cognitif et le développement linguistique, c'est-à-dire que l'évolution des connaissances est en relation avec l'âge et la maturation de l'enfant. La didactique des langues s'est nourrie de cette théorie pour mettre en place

la progression des contenus et des choix didactiques en fonction du point de départ de chaque sujet.

Quant à Vygotsky, il préconise l'apprentissage social. Il met l'accent sur la dynamique de l'interaction sociale dans les processus d'acquisition, les structures s'acquièrent en fonction du niveau cognitif atteint par l'enfant et en fonction de la motivation basée sur l'interaction sociale. Le statut social d'une langue influe sur l'apprentissage, des schèmes représentatifs se bâtissent chez l'enfant dans l'interaction avec le milieu physique tout comme des schèmes communicatifs se bâtissent au contact du milieu social. Pour lui, être mûr ne suffit pas.

### **Apprentissage**

Il existe des manières différentes d'apprendre selon les individus, selon la question des attitudes et des motivations face à la langue étrangère et selon l'âge le plus favorable à l'acquisition. En didactique, la question de l'apprentissage est essentielle : il s'agit de l'apprentissage par les apprenants de contenus d'enseignement ciblant à la fois, les savoirs et les savoir-faire.

L'apprentissage est appréhendé sous deux sens : l'apprentissage comme *processus* (le fait d'apprendre) et l'apprentissage comme *résultat* ou *effet du processus* (le fait d'avoir appris). De même qu'il faut distinguer l'apprentissage à long terme (maîtriser la langue dans différentes situations) et l'apprentissage à court terme (maîtriser un concept, une donnée dans une situation particulière : « se présenter » en langue étrangère).

Il faut noter que l'apprentissage en situation scolaire est contraint, inséparable d'une programmation didactique, organisé, a une dimension formelle, c'est-à-dire largement explicite (rôle de l'enseignant) et est constamment évalué.

*Apprendre à apprendre* est devenu une activité pédagogique en soi dans le cours de langue étrangère dès les années 80, suivant en cela les théories du **constructivisme**. L'apprenant participe activement à la construction des savoir-faire.

### **Les stratégies d'acquisition**

Les différentes stratégies d'acquisition mises en œuvre pour apprendre une langue ont été classées par O'Malley et Chamot de l'Université de Cambridge (1990) et par P. Cyr (1998).

### **Les stratégies cognitives**

Elles impliquent une interaction avec la matière à l'étude, une manipulation de cette matière et une application de techniques dans l'exécution d'une tâche d'apprentissage. Ses composantes sont les suivantes :

- la répétition ;
- l'utilisation de ressources ;
- le classement ou le regroupement ;
- la prise de notes ;
- la déduction ou l'induction ;
- l'élaboration ;
- la traduction ;
- le transfert des connaissances ;
- l'inférence.

### **Les stratégies métacognitives**

Elles impliquent une réflexion explicite de l'apprenant sur son propre processus d'apprentissage. Ses composantes sont les suivantes :

- l'anticipation ou la planification ;
- l'attention générale ;
- l'autogestion ;
- l'auto-régulation ;
- l'identification d'un problème ;
- l'autoévaluation.

### **Les stratégies socio-affectives**

Elles impliquent l'interaction de l'apprenant avec une autre personne, dans le but de favoriser l'apprentissage et le contrôle de la dimension affective accompagnant l'apprentissage. Ses composantes sont les suivantes :

- la clarification/vérification ;
- la coopération ;
- le contrôle des émotions ;
- l'auto-renforcement.

L'apprenant adopte donc des stratégies de résolution des problèmes, par exemple, en situation scolaire, l'apprenant élabore la règle avec l'enseignant, il interpelle son camarade quand une question n'est pas comprise.

## Cours : les méthodologies d'enseignement

### Les méthodologies

On a tendance à penser que la meilleure méthode, pour l'enseignement/apprentissage d'une langue, est celle qui intègre le plus possible d'éléments : textes diversifiés, contes, romans, articles de journaux, de revues, .... En réalité, la question fondamentale est celle de la cohérence pédagogique, c'est-à-dire la compatibilité et la convergence des outils, des techniques et des procédés mis en oeuvre dans une méthode, elle-même cohérente avec une didactique d'ensemble.

### Méthodologie/Méthode

*La méthodologie* représente l'étude des méthodes et de leurs applications. C'est le niveau où se définissent les principes et les hypothèses qui soustendent l'élaboration, où s'opèrent les choix des théories de référence :

les théories linguistiques, les théories de l'apprentissage.

C'est un ensemble construit de procédés, de techniques, de méthodes articulés autour des discours théoriques de référence, exemple :

« méthodologie à matrice grammaticale », « méthodologie d'inspiration structuraliste », « les méthodologies se réclamant de l'approche communicative »...etc.

Les méthodologies d'enseignement des langues étrangères sont fondamentalement destinées à accompagner les processus d'appropriation des apprenants.

Une *méthodologie* est un appareil conceptuel qui fonde l'enseignement des langues en prenant en compte :

- 1- les objectifs fondamentaux : apprendre une langue pour en faire quoi ?
- 2- les théories de référence ne se limitent plus uniquement aux théories linguistiques mais puisent des concepts dans d'autres disciplines : sociolinguistique, psycholinguistique, théories de communication, ethnographie de la communication.

*La compétence de communication* est un concept méthodologique qui met en avant un savoir de type procédural qui se réalise par deux canaux différents : écrit et oral ; et de deux manières différentes : compréhension et production. Elle met en lumière les interactions incessantes et continues entre l'écrit et l'oral, entre la compréhension et la production. En effet, les objectifs de tout programme

d'apprentissage sont définis par quatre grands types de compétences : la compréhension orale (CO), la compréhension écrite (CE), la production orale (PO) et la production écrite (PE) qui peuvent être regroupées en compétences réceptives et en compétences productrices.

*Une méthode* matérialise d'une certaine manière, un certain nombre d'orientations théoriques. Elle vise un apprentissage guidé avec plusieurs types d'activités qui obéissent dans leur forme, leur choix et leur succession à un principe général d'apprentissage se traduisant au terme de ces activités par une amélioration des compétences de l'apprenant.

Le terme « méthode » représente donc deux acceptions :

- 1) Le matériel d'enseignement comportant le manuel/livre et/ou la cassette audio ou vidéo, exemple : la méthode « Café-crème », « Espaces », « Reflets »... pour l'enseignement du français envisagé en tant que langue étrangère.
- 2) Une manière de s'y prendre pour enseigner et pour apprendre : un ensemble de procédés et de techniques de classe destinés à favoriser une orientation particulière pour acquérir une langue, exemple : « la méthode directe », « la méthode SGAV (Structuro Globale AudioVisuelle) ».

Le *Dictionnaire des concepts-clés* (1997) définit la *méthode* comme « (Une) organisation codifiée de techniques et de moyens mis en œuvre pour atteindre un objectif. « Codifiée » signifie ici que les parties du tout forment un ensemble cohérent, formalisé et communicable, qui, appliqué correctement, produit le même résultat. » [1997 : 227]. Une méthode correctement appliquée donne, à quelque chose près, des résultats attendus.

- « méthodologie » : ensemble de principes, de choix intellectuels
- « méthode » : supports matériels concrets, démarches, l'outil avec lequel travaillent les enseignants au jour le jour dans les classes par lequel s'organise une relation, un comportement d'apprentissage guidé avec des activités qui obéissent dans leur forme, leur choix et leur succession à un principe général d'apprentissage et qu'au terme de ces activités, cela se traduit par une amélioration significative des compétences de l'apprenant.

Pour H. Besse, « une méthode pourrait être plus précisément caractérisée comme un ensemble discursif raisonné, portant plus ou moins cohérent d'hypothèses (d'ordre linguistique, psychologique,...) visant à organiser les débuts de l'enseignement/apprentissage en une combinaison dont on suppose qu'elle est plus efficace que d'autres pour atteindre certaines finalités qu'on prête à cet enseignement/apprentissage. » [1995 : 101].

Quelles sont les différentes méthodologies qu'a connues l'enseignement des langues ?

### **La méthodologie traditionnelle**

Elle se caractérise par l'enseignement d'une langue normative, enseignement centré sur l'écrit, par conséquent l'importance est donnée à la grammaire, la littérature étant le domaine privilégié de l'apprentissage d'une langue. Le recours à la traduction était fréquent.

### **La méthode directe**

En réaction à la méthodologie traditionnelle, le recours à la traduction est éliminé, prohibé. C'est une méthode active, naturelle dont le principe est d'acquérir une langue au contact de ceux qui la parlent, c'est le système de questions/réponses.

Elle se caractérise par l'apprentissage du vocabulaire courant, la grammaire est envisagée sous sa forme inductive et implicite, c'est-à-dire on conduit l'apprenant à découvrir les régularités de certaines formes ou structures et induire la règle.

L'accent est mis sur l'acquisition de l'oral, l'écrit est envisagé comme auxiliaire de l'oral.

### **La méthode audio-orale**

Cette méthode a bénéficié des apports de deux domaines : la linguistique avec l'avènement du structuralisme pour le choix des contenus à enseigner ; et la psychologie, avec le Behaviorisme qui met l'accent sur les processus d'acquisition avec le montage d'habitudes verbales, la langue est conçue selon un jeu d'associations entre des stimuli et des réponses établies par le renforcement.

L'accent est mis sur l'oral, on a recours à des exercices de répétition et l'acquisition des structures syntaxiques se fait sous la forme d'automatismes. En grammaire, on privilégie la forme plutôt que le sens

Ainsi les éléments de la phrase sont mis en relation sur l'axe paradigmatique en opérant des substitutions, sur l'axe syntagmatique en additionnant les mots de la phrase, en opérant des transformations de la phrase simple à la phrase complexe.

Cette méthode a été contestée en linguistique par la Grammaire Générative et Transformationnelle de N. Chomsky.

### **La méthode *structuro-globale-audio-visuelle* (SGAV)**

Cette méthode vise à enseigner la parole en situation (ce que la linguistique de Saussure évacue), la priorité est donc donnée à l'oral qui est conçu comme objectif d'apprentissage et comme support d'acquisition.

Chaque « leçon » consiste en un dialogue qui véhicule la langue de tous les jours et qui se développe dans une situation de communication de la vie quotidienne.

Les leçons consistent en des dialogues qui véhiculent la langue de tous les jours et qui se développent dans une situation de communication de la vie quotidienne.

L'enseignement de la grammaire est implicite et inductif, il s'intéresse plus à la parole qu'à la langue, c'est la parole en situation qui est retenue. L'oral prime et l'accès au sens est favorisé par la situation visualisée, ce sont les phénomènes intonatifs qui permettent d'accéder au sens grâce aux informations situationnelles. En effet, les structures SGAV sont beaucoup plus sémantiques que morpho-syntaxiques.

Comme pour la méthode audio-orale, l'écrit n'est considéré que comme un dérivé de l'oral, son apprentissage est par conséquent différé.

### **L'approche *communicative***

C'est dans les années 70 que les notions de *communication* et de *compétence de communication* sont introduites en didactique des langues ; une nouvelle approche est née : *l'approche communicative*. Elle s'inscrit dans un vaste mouvement de réaction aux deux méthodes qui prévalaient dans

les années 60 : les méthodes audio-orales (MAO) et les méthodes audiovisuelles (MAV) qui privilégiaient l'oral comme objectif d'apprentissage et comme support d'acquisition. Ces deux méthodes se fondaient sur le behaviorisme qui met l'accent, dans le processus d'acquisition, sur le montage d'habitudes verbales.

L'approche communicative est née avec le développement de nouvelles théories de référence : la linguistique de l'énonciation, l'analyse du discours et la pragmatique qui mettent en place de solides bases pour les matériaux d'apprentissage. Elle privilégie le document authentique qui permet un contact direct avec la langue réelle utilisée dans un contexte réel. La linguistique n'est plus la seule discipline de référence, l'approche communicative diversifie les apports théoriques, les emprunts théoriques ne se limitent pas uniquement à la linguistique (la linguistique structurale pour les méthodes SGAV) ou à la psychologie (le Behaviorisme), mais elle emprunte des concepts à d'autres disciplines comme la sociolinguistique, la psycholinguistique, l'ethnographie de la communication, l'analyse du discours et la pragmatique. Des concepts y sont puisés comme :

- les variétés de la langue envisagées dans les pratiques langagières (le français standard, par exemple),
- la grammaire textuelle aborde l'énoncé, non pas dans un cadre phrasique, mais dans son ensemble textuel qui appréhende le texte dans sa dimension discursive,
- la pragmatique a retenu essentiellement la fonction communicative du langage, dans la mesure où elle étudie le langage dans sa contextualisation, l'organisation des actes de langage fournit des éléments d'interprétation : adéquation d'un énoncé par rapport à un autre. La priorité n'est pas accordée aux formes syntaxiques car la correspondance entre la forme (Impératif) et l'acte (l'ordre, le conseil) ne peut être évidente, autrement dit l'aspect formel des énoncés est moins important que le sens.

L'approche pragmatique considère le langage comme un moyen d'action sur l'Autre et l'étudie dans sa contextualisation, en effet, c'est le contexte qui permet de fournir une interprétation, de savoir si tel énoncé doit être interprété comme une information, comme une promesse ou un ordre. L'analyse pragmatique d'un énoncé permet de

vérifier l'adéquation d'un énoncé par rapport à un autre, la position d'un énoncé dans le discours.

Le renouvellement méthodologique de l'enseignement des langues a appelé à reconsidérer un certain nombre de facteurs extra-linguistiques, en effet, lorsque deux (ou des) personnes communiquent, elles ont des statuts particuliers qui font que selon leur âge, leur sexe et leur rang social, elles tiennent des propos dans certaines circonstances, choisissent un registre, des formules et adoptent une attitude particulière vis-à-vis de l'interlocuteur. D'où l'introduction de paramètres tels que les facteurs socioculturels et psychologiques dans la notion de *compétence de communication*.

N. Chomsky (1957) a d'abord introduit en linguistique la notion de *compétence linguistique* pour référer aux connaissances intuitives des règles grammaticales sous-jacentes à la parole qu'a un locuteur natif idéal de sa langue et qui le rendent capable de produire et de reconnaître les phrases correctes. Pour lui, la *compétence* correspond à la capacité à se débrouiller dans une langue, il établit un rapport entre la notion de « compétence » et celle de « communauté linguistique », cette dernière étant complètement homogène. La phrase est une abstraction, l'unité maximale de la description syntaxique et ces connaissances concernent donc les unités, les structures et le fonctionnement du code interne de la langue (phonologie, morphologie et syntaxe) dont l'étude sera décontextualisée, dissociée des conditions sociales de production de la parole.

Pour contrecarrer et compléter ce réductionnisme, D. Hymes (1984) propose la notion de « *compétence communicative* », pour désigner la capacité d'un locuteur à produire et à interpréter des énoncés de façon appropriée, d'adapter son discours à la situation de communication en prenant en compte les facteurs externes qui le conditionnent : le cadre spatio-temporel, l'identité des participants, leurs relations et leurs rôles, les actes qu'ils accomplissent, leurs finalités et les normes sociales. En didactique des langues étrangères, cette vision de la compétence amène inéluctablement à des approches qui donnent priorité à la maîtrise des stratégies

illocutoires et discursives, des pratiques et des genres : approche communicative, approche notionnelle-fonctionnelle.

Si l'objectif principal de cette méthodologie est d'apprendre à communiquer en langue étrangère, par conséquent, il faut faire acquérir *une compétence de communication*, concept clé créé par Dell Hymes. Les travaux de Hymes ont servi de base au renouvellement méthodologique de l'enseignement des langues, notamment dans l'acquisition d'une langue étrangère. Pour lui, acquérir *une compétence de communication*, c'est acquérir « *une compétence de deux types : un savoir linguistique et un savoir sociolinguistique, ou en d'autres termes, une connaissance conjugue de normes de grammaire et de normes d'emploi* » [D.Hymes, 1984 : 47]

Beaucoup de chercheurs se sont penchés sur la notion de *compétence de communication*, comme C. Bachman, J. Lindelfeld et J. Simonin qui soulignent que « *pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique, il faut également savoir s'en servir en fonction du contexte social* » 1981 : 53].

Le concept de compétence de communication réside dans l'interaction des interlocuteurs : on apprend à communiquer en apprenant à adapter les énoncés linguistiques en fonction de la situation de communication et en fonction de l'intention de communication.

Ce concept met en lumière l'idée que savoir communiquer ne se réduit pas à la simple connaissance de la langue mais implique la connaissance des règles d'emploi. C'est la distinction entre *usage* et *emploi*.

En effet, on a longtemps supposé qu'une fois les aptitudes linguistiques acquises, les capacités de communication suivraient automatiquement. Or, force est de constater que, dans la réalité ce n'est pas toujours le cas, comme le déclare H.G. Widdowson : « *l'acquisition des aptitudes linguistiques ne garantit pas forcément l'acquisition des capacités de communication dans une langue donnée* » [1981 : 80]. Il souligne que la capacité à produire des phrases correctes est certes selon lui, un élément essentiel ; toutefois ce n'est pas la seule aptitude à acquérir, ce qu'il faut c'est actualiser la langue dans un comportement communicatif signifiant : « *Connaître une langue est souvent interprété comme la*

*connaissance de l'usage correct mais ce savoir est de peu d'utilité s'il n'est complété par une connaissance de l'emploi approprié* » [1981 : 29].

Qu'est-ce que l'usage ? Qu'est-ce que l'emploi ?

H. G. Widdowson (1981) définit l'usage comme « *l'aspect qui indique dans quelle mesure l'utilisateur de la langue démontre sa connaissance des règles linguistiques.* » [1981 : 14]. Par emploi, il entend ce « *qui indique dans quelle mesure l'utilisateur de la langue démontre sa capacité à se servir de sa connaissance des règles linguistiques pour communiquer efficacement.* » [1981 : 14].

Ainsi, la langue doit-elle être envisagée comme la capacité d'utilisation à des fins de communication : « *Connaître une langue est souvent interprétée comme la connaissance de l'usage correct mais ce savoir est de peu d'utilité s'il n'est complété par une connaissance de l'emploi approprié.* » [1981 : 29]. Les notions de *compétence* et de *performance* établissent donc des relations entre les règles de grammaire et les règles d'utilisation. C'est la dimension socioculturelle qui permet de saisir les données pertinentes de l'utilisation de la langue, dimension absente du concept de *performance* de Chomsky. Le concept de *compétence de communication* met en lumière l'idée que savoir communiquer ne se réduit pas à la simple connaissance de la langue mais implique la connaissance des règles d'emploi.

La communication par le langage fait appel à diverses compétences qui contribuent à l'élaboration du message. Considérées dans leur ensemble, elles constituent ce que l'on nomme *la compétence de communication*.

La compétence de communication est donc subdivisée en une liste de savoirs et de savoir faire pouvant être évalués, « *la liste de ces sous-compétences évaluables est appelée un référentiel* » [I. Gruca et J-P. Cuq, 2002 : 126]. Toute compétence est analysable en éléments discrets. Se pose alors la question de la nature des composantes de la compétence en langue ou de ses sous-compétences constitutives parce que communiquer, ce n'est pas seulement dire, c'est faire, c'est être, c'est exister.

